

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, et le 26 février le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame MATHERON Françoise, Maire.

Présents : ARNAUD Stéphanie ; BETTON Jean-Claude ; BRESSON Claudine ; COUMANS Marie-France ; DUMENIL Dominique ; GENIEYS Lionel ; LE DU Anthony ; MASSE Samuel ; MATHERON Elisabeth ; MATHERON Françoise ; PEYRIERE Lionel ; RONDOT Philippe ; SCHREVEL Michèle ;

Absents : DAUDE Vincent ;

Excusée et représentée : CAYLA Valérie ;

Secrétaire de séance : BRESSON Claudine

Ordre du jour :

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte-rendu du conseil du 15/01/2024**
3. **Finances :**
 - a) **Orientation budgétaire 2024**
 - b) **Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »**
4. **Projet Ecole**
5. **Travaux**
 - a) **Point sur les travaux réalisés**
 - b) **Monument aux morts**
6. **Urbanisme : Révision du PLU – Enquête publique**
7. **Gestion foncière : Convention de pâturage**
8. **Intercommunalité**
9. **Transition écologique**
10. **Questions d'actualité**

➤ **Intervention du CMJ : Présentation d'un projet.**

Le CMJ alerte le conseil sur la problématique récurrente des déjections canines dans le village : ancien stade, esplanade, rue du Four, etc... Cela génère des nuisances et perturbe les activités sportives et récréatives des enfants du village.

Il informe le conseil de leur réflexion pour solutionner ce problème et propose l'installation de toutounettes pour inciter les propriétaires à plus de civisme.

Le prix varie en fonction de la quantité achetée : de 407€ pour 5 à 542€ pour 1.

1. Approbation de l'ordre du jour

Vote contre : 0

Abstention : 0

2. Approbation du compte-rendu du conseil du 15/01/2024

Vote contre : 0

Abstention : 0

3. Finances :

a) Orientation budgétaire 2024

Mme la Maire rappelle au conseil que le budget 2024 devra être voté au plus tard le 15 avril. Suite aux différents travaux de préparation budgétaire effectués par les élus et les commissions, le budget proposé devrait prendre en compte les orientations suivantes pour la section investissement :

- Les travaux de l'école seront financés sur deux exercices budgétaires, soit 1 400 000 € pour 2024 et 833 000 euros pour 2025. Il s'agit de l'essentiel des dépenses de la section fonctionnement et ces montants imposent de gros efforts financiers à la commune qui ne peut se lancer dans d'autres chantiers importants pendant ces 2 années.

- Le reste des dépenses d'investissement sera fléché sur des besoins urgents et essentiels, à savoir :
 - Achat d'un microtracteur pour effectuer des travaux OLD notamment qui sont importants par leur surface et leur enjeu sur la commune.
 - Travaux de maintenance et mise aux normes sur bâtiments communaux.
 - Budget participatif
 - Déplacement du Monument aux Morts et mise en sécurité du bâti existant,
 - Aménagement abords de voie rue du plan Vincent
 - Entretien des espaces verts
- Le montant total s'élève à 52 015,05€

b) Adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

Madame la Maire expose au Conseil que l'adhésion initiale au groupement de commandes Hérault Energies pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » a été dissoute suite à l'union du syndicat d'énergies de l'Hérault et du Gard.

Dans le cadre de la mutualisation, elle propose au Conseil d'adhérer au nouveau groupement de commandes Hérault/Gard et de l'autoriser à signer la convention.

Vote contre : 0

Abstention : 0

4. Projet Ecole

Madame la Maire informe le Conseil que le permis de construire a été déposé vendredi dernier et que les demandes de subventions ont été adressées aux différents partenaires. Les premières études ont déjà été réalisées, ou sont en cours (réseaux, amiante, plomb, sols).

La commune a été informée ce jour officiellement de l'ouverture d'une sixième classe à la rentrée 2024. Ce paramètre avait été anticipé depuis plusieurs mois, et il a été inclus au projet le fait que 4 classes seront délocalisées pendant le chantier : 2 classes préfabriquées, 1 classe dans le foyer communal, une classe dans la salle du conseil.

Elle propose au conseil d'organiser une réunion publique courant avril ou mai pour présenter le projet aux parents d'élèves et habitants en présence de l'architecte.

5. Travaux

a) Point sur les travaux réalisés

- Installation de barrières de sécurité piétons (garde-corps) : pour une meilleure visibilité, une ligne blanche sera réalisée au sol et un système réfléchissant mis en place.
- Fermeture des locaux anciens de la propriété Boutin, pour éviter le nichage de pigeons. A ce jour 17 pigeons ont été capturés.

b) Monument aux morts

Le monument sera déplacé et rénové très prochainement afin d'être en place pour le 8 Mai. Une subvention d'un montant de 1451€ pourrait être attribuée par l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Ce déplacement impose la fermeture durant une journée de la rue du Languedoc. La rue du plan Vincent sera mise en double sens et circulation alternée pendant les quelques heures de cette opération.

6. Urbanisme : Révision du PLU – Enquête publique

Madame La Maire rappelle au conseil que le projet de révision du PLU arrêté au 30 octobre dernier a été transmis aux PPA (Personnes Publiques Associées). Le délai de réception des avis est écoulé.

Madame La Maire liste les retours de :

- DDTM : avis favorable sous réserve de prendre en compte des remarques d'ordre technique. Ces réserves ne portent pas sur le périmètre de la zone urbanisable, mais sur des paramètres déjà pris en compte qui doivent être davantage précisés au niveau de la rédaction du document (ressource eau, risques naturels, préservation milieux naturels, SCOT...). Le bureau d'étude

complètera donc la rédaction du document en tenant compte des remarques des services de l'Etat.

- CDPENAF : avis favorable,
- CCGPSL : avis favorable,
- Conseil Départemental : avis favorable,
- Mairie de St Mathieu de Trévières : avis favorable,
- DREAL : absence d'observation dans le délai.

Madame La Maire informe le conseil qu'elle a sollicité le Président du Tribunal administratif pour la désignation du Commissaire enquêteur. Monsieur Jacques ROUVEYRE a été désigné. La période d'enquête publique devrait se dérouler courant avril.

7. Gestion foncière : Convention de pâturage

Madame La Maire informe le conseil qu'il convient de renouveler la concession de pâturage de Monsieur Olivier VIDAL en forêt communale de SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL.

L'ONF et la commission de pâturage de l'Hérault émettent un avis favorable pour ce renouvellement. Madame La Maire propose au conseil de délibérer et de fixer le montant de la redevance à appliquer. Le montant qui apparaît dans le projet de concession (105.60€), est issu des grilles de calculs ONF prenant en compte le terrain et l'indice des fermages.

Pour rappel, le montant encaissé au 01/01/2022 était de 110€.

Vote contre : 0

Abstention : 0

8. Intercommunalité

- Madame La Maire présente au conseil le rapport d'activité 2022 de la CCGPSL.
- Madame La Maire informe le conseil du renouvellement du groupement de commandes du contrôle des PEI (Points d'eaux incendie)
- Madame La Mairie informe le conseil que la commune peut faire appel au pool de secrétaires mis en place par la CCGPSL si le besoin s'en fait sentir. Prestation à la journée 171€, facturation trimestrielle.

9. Transition écologique :

a) Fête de la nature :

Une journée Nature sera organisée dans le cadre de la Fête de la Nature. Elle aura lieu le samedi 25 mai. Au programme :

- Une balade découverte de la biodiversité du village guidée par 2 spécialistes
- Exposition photo commentée des plantés invasives et/ou envahissantes
- Exposition du concours photos adultes et enfants
- Un conte nature pour les plus petits à la Médiathèque,
- Une animation sur la faune sauvage
- Présentation des plantations réalisées près de l'école
- Ateliers plantations et tisanes
- Projection d'un film
- Atelier Fresque de la Biodiversité

Les détails et horaires seront communiqués ultérieurement.

b) Composition de la commission citoyenne urgence écologique

Le conseil procédera à un tirage au sort au sein de la liste électorale (arrêtée au 19 février 2024) afin d'établir l'ordre dans lequel les habitants du village se verront proposer d'intégrer la Commission ouverte.

Cette prise de contact aura lieu une fois la période de candidatures volontaires close (10 mars 2024).

10. Question d'actualité

Néant

Fin de la séance 20h15.